

**Pierre-Marie CARRE, Archevêque émérite de Montpellier,  
Administrateur apostolique *sede vacante* du diocèse d'Agen**

*Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.*

Article 1<sup>er</sup> : **Le chanoine Liam DODD**, membre de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre (I.C.R.S.P.) est nommé chapelain de l'Association Saint Hippolyte de **Rome à compter du 28 janvier 2024**.

À l'égard de l'Église diocésaine d'Agen il sera tenu d'observer les dispositions des canons 679 à 681 susvisés.

Article 2 : En application de l'article 3 § 2 du motu proprio « Traditionis custodes », les célébrations auront lieu en l'église Notre-Dame du Bourg à Agen, sur la paroisse Sainte-Foy d'Agen.

En raison des besoins pastoraux de la paroisse, cette église demeurera sous la seule responsabilité du curé de la paroisse.

Donné en l'évêché d'Agen,

L'An du Seigneur 2024, le 30 janvier

Sous notre seing, notre sceau, et le contreseing du chancelier du diocèse.

Par mandement,

Abbé Christophe FONTAÛ  
Chancelier

† Pierre-Marie CARRE  
Administrateur apostolique *sede vacante*